



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome II (1854)**

Situation : Le village de Crançot est situé sur le premier plateau des basses montagnes du Jura.
Crancetum, Crancet.

Village de l'arrondissement de Lons-le-Saunier ; canton de Conliège, perception de Vevy ; distribution de poste de Mirebel ; succursale ; à 8 km de Conliège et 121 km de Lons-le-Saunier. Altitude 5220 m.

Le territoire est limité au nord par Baume, au sud par Vevy, à l'est par Mirebel et Verges, et à l'ouest par Baume et Perrigny. Le Magasin fait partie de la commune.

Il est traversé par la route impériale n° 2, de Chalon en Suisse; par les chemins vicinaux tirant à Vevy, à Baume, à la route départementale, à Briod, à Lamare, et de Mirebel à Baume.

Le village se divise en plusieurs quartiers, appelés Coin chez André, Sur la Place, Coin-Garnier, Sur la Route, Rombois, Coin-d'en-Bas, Coin-Reuchot, Vie de Mirebel et Coin Joly. Les maisons sont construites en pierre et couvertes en laves.

Population : en 1790 : 563 habitants ; en 1846, 687 ; en 1851, 631, dont 304 hommes et 327 femmes ; 153 maisons ; 168 ménages. En 2002 : 485 habitants.

État-Civil : les plus anciens registres de l'état civil datent à 1671. Vocabulaire : Saint Étienne. Série communale déposée aux archives départementales où Crançot a reçu les cotes 5 E 338/2 à /7. La série du greffe, absente avant 1793, a reçu les cotes 3 E 2945 à 2955, 3 E 8152 et 8153. Tables décennales : 3 E 1182 à 1190.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 404 à 407, 5 Mi 1222, 5 Mi 7-8 et 5 Mi 1183.

Les habitants de ce village sont en général d'une stature élancée et d'une constitution robuste. L'un des plus beaux hommes du Jura envoyé à Paris pour assister à la fête de la Fédération, était un nommé Claude Noir, de Crançot, dit Maître Claude ou en patois *Matre Liode*.

Cadastre : exécuté en 1816 : 1439 Ha 34 a, divisés en 3606 parcelles que possèdent 388 propriétaires, dont 202 forains ; 755 Ha 22 a en terres labourables, 394 Ha 99 a en bois-taillis, 228 Ha 97 a en pâtures, 21 Ha 68 a en friches, 4 Ha 36 a en sol et aisances des maisons, 67 a en carrières, 34 a en jardins, 4 a en murgers et 2 a en abreuvoirs.

Le sol produit du blé, de l'orge, de l'avoine, du maïs, des légumes secs, des pommes de terre, du chanvre, du foin et des fourrages artificiels.

Les céréales sont de très bonne qualité et suffisent à la consommation des habitants.

On élève dans la commune des chevaux, des bêtes à cornes, des mulets, beaucoup de moutons et des cochons. 200 ruches d'abeilles.



On trouve sur le territoire des sablières et des carrières de pierre à bâtir, à polir et de taille, dont les produits sont, avec ceux des carrières de Saint-Maur, les plus estimés du Jura. La pierre de Crançot est parfaitement litée, de couleur blanche, d'un grain fin, cristallin, et fournit des blocs énormes. Le célèbre architecte Soufflot la regardait comme une des meilleures et des plus belles pierres à bâtir qui fussent en France.

Ce village est la résidence d'une brigade de gendarmerie.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Lons-le-Saunier.

Deux chalets, appartenant aux associés, produisent annuellement 50.000 kg de fromage, façon Gruyère, de très bonne qualité.

50 ouvriers environ sont occupés chaque jour à l'exploitation des carrières. Ils émirent pendant l'été, pour aller où les travaux les appellent.

Biens communaux : une église, un cimetière, un presbytère construit en 1844 ; une maison d'école des garçon, contenant le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 80 élèves ; une maison d'école des filles, renfermant le logement de l'institutrice et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 70 élèves ; une croix en fer, ombragée par quatre beaux tilleuls, et 442 Ha 54 a de bois-taillis, pâtures, terres labourables, friches et broussailles.

Bois communaux : 240 Ha 80 a dont 7 Ha 05 a sont coupés annuellement. Essences dominantes : chêne et charme.

NOTICE HISTORIQUE

Un préjugé assez généralement répandu, c'est que le besoin de la retraite, de la contemplation, d'une rupture éclatante avec la société civile, entraîna les premiers cénobites de l'occident à fonder leurs monastères dans les lieux les plus retirés, dans les solitudes les plus sauvages. Nous remarquons au contraire que les abbayes les plus anciennes, les plus célèbres de notre pays, étaient toutes établies dans le voisinage des grands chemins. Celle de Condat était sur la voie la plus fréquentée du centre de la Gaule à Genève ; celles de Maximiac (Buvilly), de Silèse (Saint-Lothain), de Baume, étaient près de la grande voie d'Agrippa, de Lyon au Rhin. Nous pourrions multiplier les exemples à l'infini. Ce fait ne doit pas surprendre. Les monastères de Condat, de Baume, de Saint-Lothain, de Maximiac étaient surtout des écoles de théologie, des foyers de mouvement intellectuel. Ce n'était point de solitude, de macération, mais de discussion et d'activité qu'il s'agissait là. Il faut donc reconnaître que toutes ces contrées étaient habitées depuis déjà longtemps, lorsque des religieux vinrent s'y établir. Le premier plateau du Jura est en effet couvert d'antiquités druidiques et peuplé de traditions qui appartiennent aux peuples primitifs de la Séquanie. A Crançot, on a trouvé, il y a peu de mois, plusieurs bracelets en bronze, grossièrement ciselés, qui appartenaient évidemment à la période gauloise. Les habitants avaient autrefois une vénération particulière pour la fontaine sacrée de Conge, dont l'eau était considérée comme un remède infailible pour les maux d'yeux. L'usage qu'ils ont d'aller sur le rocher de Saint-Aldegrin, pour demander pardon de leurs péchés, et de jeter une pierre au fond de la vallée, pensant jeter en même temps le fardeau de leur conscience, a son origine dans des superstitions toutes païennes. Le vallon de Baume est plein lui-même de souvenirs des premiers temps de la Gaule. On y faisait voir, il y a peu de temps encore, proche d'une fontaine, une grosse pierre qui portait, disait-on, l'empreinte de l'un des pieds du cheval de saint Martin. On sait que les pierres *martines* étaient partout des monuments druidiques. La grande voie d'Agrippa, de Lyon au Rhin, traversait Crançot, dans la contrée dite à la *Pérouse*. Aussi, les monuments de la stratégie romaine se pressent-ils autour de ce village. Les camps de Sermu, de Coldres, des Poids-de-Fiole, expliquent les graves événements qui s'accomplirent sur le premier plateau du Jura et dans la combe d'Ain, du III^e au V^e siècles. Lors de l'invasion des Barbares, la lutte dut être d'autant plus vive sur ce point, que les moyens de résistance étaient aussi nombreux que puissamment organisés. Les premières

chartes qui nous révèlent l'existence de l'abbaye de Baume, mentionnent en même temps Crançot et sa chapelle (1089).



Village détruit de On : dans la plaine appelée la *Fin d'On, Champ de Lon*, était un village assez considérable, appelé la ville de *On*, dont l'empereur Frédéric Barberousse confirma la possession à l'abbé de Baume, par une charte de l'an 1157. A partir du XV^e siècle, il n'est plus question de cette localité. Il est probable que ce village fut détruit au mois de mai 1336, ainsi que Crançot, lorsque les barons comtois vinrent brûler l'abbaye de Baume, pour punir l'abbé et son dévouement au duc de Bourgogne. Il reste encore à Crançot un puits appelé le puits de *Lon*.

Seigneurie : Crançot dépendait en toute justice de la terre monastique de Baume. Les sujets, soumis à la main-morte, n'en furent affranchis que vers 1780.

Paroisse : une bulle du pape Urbain II, de l'an 1089, confirme à Hugues, abbé de Baume, la possession de la chapelle de Crançot. Cette chapelle dépendait de la paroisse de Saint-Étienne-de-Coldres. Dès le XIV^e siècle, elle fut desservie par un vicaire résident, amovible. Il n'y eut un vicaire perpétuel que dès 1686.

Église : l'église primitive de Crançot était dédiée à saint Étienne. Depuis son érection en succursale, en 1802, elle est dédiée à sainte Marie-Madeleine, dont on célèbre la fête le 22 juillet. Elle se compose d'un clocher, d'une nef, de deux chapelles, d'une sacristie et d'une vaste tribune. Le chœur est de style ogival secondaire, et la nef du style ogival tertiaire. Quelques fenêtres ont été percées longtemps après la construction de l'édifice. L'une des chapelles était sous le vocable de saint Claude, et l'autre sous celui de sainte Barbe. Elles sont aujourd'hui dédiées au Rosaire et au Scapulaire.

Oratoire : il y a dans la commune un oratoire, construit en 1732, sous l'invocation de Notre-Dame des sept douleurs. Il appartient à M^{lle} Gindre de Baume.